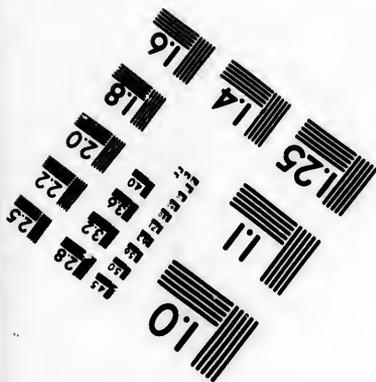
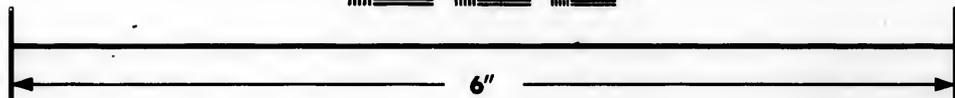
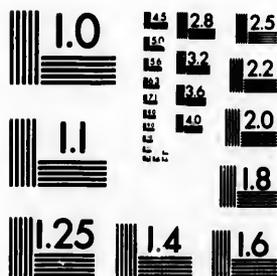


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

128
125
122
120
118
116
114
112
110
108
106
104
102
100
98
96
94
92
90
88
86
84
82
80
78
76
74
72
70
68
66
64
62
60
58
56
54
52
50
48
46
44
42
40
38
36
34
32
30
28
26
24
22
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

110
108
106
104
102
100
98
96
94
92
90
88
86
84
82
80
78
76
74
72
70
68
66
64
62
60
58
56
54
52
50
48
46
44
42
40
38
36
34
32
30
28
26
24
22
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

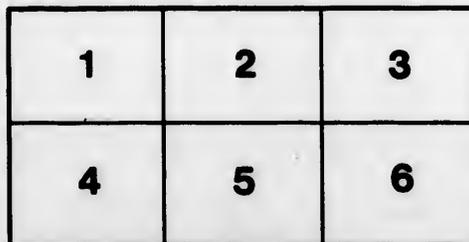
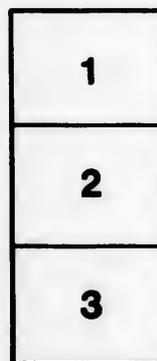
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

2

L

S

243

REGISTRES

DES

BAPTESMES

ET

SEPULTURES

QUI SE SONT FAITS AU

FORT DUQUESNE

Pendant les années

1753 , 1754 , 1755 & 1756.



Handwritten signature



NOUVELLE YORK , ISLE DE MANATE ,

De la Presse Cramoisy de JEAN-MARIE SHEA.

M. DCCC. LIX.

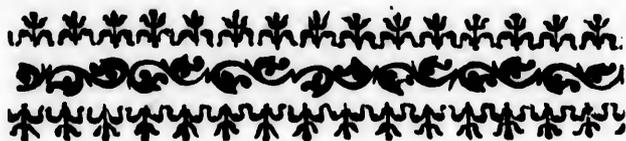


Tiré à 100 exemplaires.

No. 95

J.G. Shea

Bibliothèque
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4 QUE



AVANT-PROPOS.



OMME Registre de paroisse , les pages suivantes ne mériteroient pas l'impression , mais elles sont d'un grand intérêt par la lumière qu'elles jettent sur la démarche hardie que firent les Français , en s'emparant de la langue de terre qui domine l'Ohio , après en avoir chassé les Colons de la Virginie ; et ces pages deviennent surtout intéressantes par les détails curieux qu'elles fournissent sur la Bataille du Monongahela , et son Héros DANIEL LÉONARD, SIEUR DE BEAUJEU.

Avant de marcher contre Braddock , on le voit ici se prosterner devant l'autel , re-

cevoir les sacrements , et se préparer à la mort. Evidemment , il ne comptait pas revenir vainqueur de l'armée angloise si importante et si nombreuse ; mais en noble François il croyait devoir succomber dans une lutte si inégale. Son courage et son dévouement ont inspiré à ses guerriers des espérances au delà des siennes , et simple capitaine dans les troupes de la Marine , il est mort au milieu de la mêlée , après avoir remporté une des plus glorieuses victoires mentionnées dans les Annales Françaises ; victoire si complète , que les historiens Anglois et Américains n'en font mention , que sous le nom de la Déroute de Braddock.

Il paroît que les troupes victorieuses portèrent au fort le corps de leur commandant , et ne l'ayant enterré que 3 jours après la bataille , il est à présumer qu'elles lui firent des obsèques pompeuses, quoiqu'à présent il n'y a rien à montrer où reposent les cendres de Beaujeux.



EXTRAIT général des Sepultures ,
mariages et Baptêmes qui se sont
fait pendant la campagne de la Belle
Rivière , parafé et signé Marin , l'original
desquels est resté au fort Duquesne à la
Belle Rivière , sous le titre de l'Assomp-
tion de la Ste. Vierge.

L'AN mille sept cent cin-
quante trois le onsieme
de Juliet est décédé dans
le dit parti Jean Baptiste Texier
de la paroisse de Montreal mary
de Charlote Cabaffier veuve de
feu La Souche , après avoir été
confessé reçu le S^t Viatique et
le sacrement de l'extreme onc-
tion , son corps a été inhumé
avec les cérémonies accoutumées

Sepulture
de
Jean Bap.
Texier.

dans un endroit du camp de la
presqu'île destiné pour le cimi-
tière En foy de quoi j'ai signé

fr. GABRIEL ANHEUSER

p^{re} recolet aumonier du party.

L'an mille sept cent cinquante
trois le dernier de Juliet est dé-
cédé dans le dit party Jean Fran-
çois Aubert de la paroisse de St.
Charle de Sedan , diocese de
Reims soldat de la compagnie de
Dumas après avoir été confessé
receu le St. Viatique et le sacre-
ment d'extreme onction son corps
a esté inhumé avec les cérémonies
ordinaires dans un endroit du
camp de la presqu'île destiné
pour le cimetière

Sepulture
de
Jean
Francois
Aubert.

en foy de quoy j'ai signé

fr. DENYS BARON P. R.

aumonier dans le dit party.

f. GABRIEL ANHEUSER

p^{te} R. aumonier du party.

L'an mille sept cent cinquante trois , le vint d'Aout est décédé dans le dit party St. George soldat de la compagnie de Fouville , incorporé dans le détachement de M^r La Ronde , son corps a été inhumé avec les cérémonies ordinaires dans un androit du camp de la Riviere aux beufs destiné pour le cimitière.

Sepulture
de
St. George
soldat.

f. GABRIEL ANHEUSER

P. R. Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante trois le sixieme septembre est décédé le nommé Etienne dit La franchisse corporal de la compagnie de Fouville incorporé dans celle de M^r La Ronde , après avoir esté confessé et reçu le sacrement d'extreme onction son corps a esté inhumé avec les cérémonies ordinaires dans le cimitière de la Rivière aux Bœufs le sixiesme jour du dit moy et an

Sepulture
de la
franchise
soldat.

que dessus en foy de quoi j'ai
signé

f. GABRIEL ANHEUSER

Ptre R. Aumônier.

Sepulture
de
Jérôme augé
habitant
de la
paroisse
de la
pointe
aux
trembles
de quebec.

L'an mille sept cent cinquante
trois le seiz Septembre est décé-
dé dans le fort de la Rivière aux
bœufs Jérôme Augé habitant de
la pointe aux trembles de québec
après avoir reçu les sacremens
de pénitence de viatique et d'ex-
trême onction son corps a esté
inhumé dans le lieu destiné pour
le cimitière et cela avec les cere-
monies ordinaires par nous ptre
Recolet souffigné aumonier au
dit fort et pendant la campagne
de la belle Rivière en foy de
quoy avons signé

fr. DENYS BARON

p. R. Aumonier.

Sepulture
de
Mr Marin

L'an mille sept cent cinquante
trois le vint neuf Octobre est dé-
cédé sur les quatre heures et

demie du soir dans le fort de la
 Rivière aux bœufs sous le titre ^{Comman-} ^{dan} general
 de St. Pierre Monsieur Pierre ^{de}
 paul escuyer Sieur de Marin che- ^{l'armee de}
 valier de l'ordre militaire et royal ^{la belle}
 de St. Louis capitaine d'ynfente- ^{Riviere.}
 rie et commendant général de
 l'armée de la Belle Rivière après
 avoir reçu les sacremens de pé-
 nitence d'extreme onction et de
 viatique agé de soixante et trois
 ans son corps a esté inhumé dans
 le cimitiere du mesme fort par
 nous prestre Recolet aumonier du
 dit fort et pendant la campagne
 de la belle Riviere ont estés pre-
 sent a son inhumation Monsieur
 de Repentigny commandant de
 la susdite armée et capitaine d'in-
 fenterie de Messieurs du muys
 lieutenant dynfenterie Benois
 lieutenant dynfenterie de simblim
 major au susdit fort Laforce gar-
 de des magazins lesquels ont
 signé avec nous

Le Gardeur de Repentigny

Laforce Benois du muys
J. Depré Simblim

fr. DENYS BARON
p^{tre} récolet Aumonier.

Sepulture
de Louis
Rivare
habitant
de paroisse
de
St. Charle
dans la
Riviere
de
Chambly.

L'an mille sept cent cinquante
quatre le neuf febvrier est decedé
dans le fort de la riviere aux
bœufs sous le titre de St Pierre ,
Louis Rivare garçon habitant de
la paroisse de St Charle en la Ri-
viere de Chambly agé d'environ
de vingt cinq ans apres avoir re-
ceu les sacremens de pénitence
de viatique et d'extrem onction :
son corps a esté inhumé avec les
ceremonies dans le cimetière du
susdit fort par nous prestre Re-
colet souffigné aumonier au dit
fort et pendant la campagne de
la belle Rivière en foy de quoy
avons signé

fr. DENYS BARON
p. R. Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante quatre le Onz de mars est decédé dans le fort de la Rivière aux bœufs sous le titre de St. Pierre guiaulme Thybeault garçon habitant de la paroisse de St. Thomas ditte La pointe a la caille au bas de quebec agé d'environ de vint huit ans après avoir receu les saints sacremens de penitence d'Eucaristie et d'extrem onction son corps a esté inhumé dans le cimetiere du susdit fort par nous preste Recolet souffigné aumonier du Roy au dit fort et pendant la campagne de la Belle Riviere

en foy de quoy avons signé

fr. DENYS BARON p. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante quatre le vint juin est decédé dans le fort Duquesne à la Belle Riviere , touffaint Boyer dit bien-tourné garçon habitant de St. Pierre en la prairie de la Magdeleine-

Sepulture
de
Guiaulme
Thybeault
garçon
habitant
de la
paroisse de
St. Thomas
dit La
pointe a la
Caille au
bas de
Quebec.

Sepulture
de Touffaint
Boyer dit
Bientourné
garçon
habitant de
St. Pierre en
la prairie
de la
Magdeleine.

ne agé de vint deux ans ou environ après avoir receu les Sts sacremens de penitence de viatique et d'extrem onction son corps a esté inhumé dans le lieu destiné pour le cimitière au dit fort et cela avec les ceremonies ordinaires par nous preste Recolet souffigné aumonier au dit fort et pendant la campagne de la Belle riviere ainsi avons signé

fr. DENYS BARON p^{trc} R.

Aumonier.

Sepulture
de
Dejardin
habitant de
Ste. Rose
de
Lima en
lisle de
Jefus.

L'an mille sept cent cinquante quatre le quinze de juliet est decedé dans le fort duquesne—
dejardin garçon habitant de Ste. Rose de Lima en lisle jesus agé denviron de vint trois ans après avoir receu les Sts Sacremens de penitence et dextrem onction son corps a esté inhumé dans le lieu destiné pour le cimitière et cela avec les ceremonies ordinaires par nous preste Recolet souffigné aumonier

aumonier au dit fort en foy de
quoy avons signé

fr. DENYS BARON p. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
quatre le trois aout est decedé
dans le fort duquesne Joseph
delisle garcon habitant de lon-
gueuille agé d'environ de vint six
ans après avoir receu les saints
sacrements de penitence et d'ex-
trem onction son corps a este
inhumé dans le lieu destiné pour
le cimitière et cela avec les céré-
monies ordinaires par nous preste
Recolet sous signé aumonier au
dit fort en foy de quoy avons
signé

Sepulture
de
Joseph
Delisle
garcon
habitant
de
Longueuille.

fr. DENYS BARON p. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
quatre le sixième d'Aout est de-
cedé dans le fort duquesne sous
le titre de l'Assomption de la Ste

Sepulture
d'Ambroise
Boivin
homme
marié
habitant
de
La Baie
St. Paul au
bas de
Quebec.

Vierge Ambroise boivin homme marié habitant de la baye de St. Paul au bas de quebec apres avoir receu les sts sacremens de pénitence et d'extrem onction son corps a été inhumé dans le lieu destiné pour le cimitière et cela avec les cérémonies ordinaires par nous prestre Recolet souffigné Aumonier du Roy au dit fort en foy de quoy avons signé.

fr. DENYS BARON p. R.

Aumonier.

NOUS Capitaine d'ynfenterie commandant general du party de la belle Rivière des forts de la presqu'ille de la rivière aux bœufs et de celui de duquesne certifions que les extraits cy dessus sont conformes à l'original fait au fort duquesne le dix daout mille sept cent cinquante quatre.

Vu

CONTRECŒUR.

homme
de St.
c apres
mens de
onction
dans le
imitière
ies or-
Recolet
Roy au
y avons

p. R.
monier.

ie com-
y de la
la pres-
s et de
extraits
inal fait
ille sept

JR.

LE present Registre contenant cinq
feuilletts blancs non compris le
present a esté cotté et paraphé par
nous capitaine dynfenterie commendant
général du party de la Belle Rivière des
forts de la presquille de la rivière aux
Bœufs et de celui de duquesne , lequel ser-
vira à enregistrer les extrais mortuaires
baptemes et sepultures qui se feront au dit
fort duquesne sous le titre de l'Assomption
de la Ste Vierge lequel registre servira au
dits enregistremens pendant le restant de
cette année mille septcent cinquante quatre.

Fait double au fort duquesne le trante
et un d'aout mille septcent cinquante quatre.
Fort duQuesne Riv^{re} Oïo, CONTRECŒUR.

L'AN mille sept cent cin-
quante quatre le six Sep-
tembre est decedé au fort
duquesne sous le titre de l'As-
sompion de la Ste Vierge à la
belle Rivière le nommé J. beau

Sepulture
de
Jean Beau

garçon habi-
tant dans la
Riviere de
Chambly
seignery de
Contre
Cœur.

habitant dans la riviere de Cham-
bly Seignery de Contrecœur ,
lequel estoit agé de vint ans ou
environ apres avoir receu les
saints sacremens de penitence ,
de viatique et d'extreme onction
son corps a esté inhumé dans le
cimitière du meme fort et cela
avec les ceremonies ordinaires
par nous preste Recolet sous signé
aumonier du Roy au dit fort
Duquesne ainsi avons signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

Sepulture
du
petit Marin
domestique
de Mr.
Droulion.

L'an mille sept cent cinquante
quatre le douze septembre est
decedé au fort duquesne sous le
titre de l'Assomption de la Ste
Vierge á la belle Rivière Henry
Marin domestique de Mr Drou-
lion agé de quinze ans ou envi-
ron apres avoir receu les Sts
Sacremens de penitence , de via-
tique et d'extrem onction son
corps a esté inhumé dans le cimi-

tière du susdit fort et cela avec les ceremonies ordinaires par nous preste Recolet sous signé aumonier du Roy au dit fort ainsi avons signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante quatre le quinze Septembre est decedé au fort duquesne sous le titre de l'Assomption de la Ste Vierge à la belle Riviere le nommé Joseph Brochus de la paroisse de St. Michel au bas de Quebec agé d'environ vingt trois ans ou environ après avoir receu les Sts Sacremens de penitence, de viatique et d'extrem onction son corps a esté inhumé dans le cimetière du même fort par nous pte Recolet souffigné aumonier du Roy au dit fort ainsi nous avons signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

Sepulture
de
Joseph
Brochus
garçon habi-
tant de
St. Michel
au bas de
Quebec.

Sepulture
de
Francois
Delorme
charpentier
au fort
Duquesne.

L'an mille sept cent cinquante quatre le sixe de Septembre est decedé au fort Duquesne sous le titre de l'Assomption de la Ste Vierge a la Belle Riviere francois de l'orme estant maitre charpentier au fort Duquesne et natif de la paroisse du Sault au Recolet , agé de trente ans ou environ après avoir reçu les sacremens de penitence , de viaticq et d'extrem onction son corps a esté inhumé dans le cimitiere du meme fort et cela avec les ceremonies ordinaires par nous ptre Recolet sous signé aumonier du Roy au susdit fort ainsi avons signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

Sepulture
de
Alexandre

L'an mille sept cent cinquante quatre le trente Octobre est decedé au fort Duquesne sous le titre de l'Assomption de la Ste Vierge a la belle Riviere Alexan-

dre Marquis de la paroisse de
Camouraska au bas de Quebec ,
agé de vingt cinq ans ou environ
après avoir receu les sts sacremens
de penitence de viatique et d'ex-
trem onction son corps a esté in-
humé ans le cimitiere du meme
fort et cela avec les cérémonies
ordinaires par nous preste Recolet
souffigné Aumonier du Roy au
dit fort ainsi nous avons signé

fr. DENYS BARON P. R.
Aumonier.

Marquis de
la paroisse
de
Camouraska
au bas de
Quebec.

L'an mille sept cent cinquante
quatre le trois Novembre a esté
baptisé avec les cérémonies ordi-
naires Denise sauvageffe Louve
agé de douze ans ou environ la-
quelle desiroit ardamment le st
baptême que nous preste Recolet
souffigné Aumonier du Roy du
fort Duquesne le luy avons admi-
nistré en foy de quoy nous avons
signé

fr. DENYS BARON P. R.
Aumonier.

Baptême
de
Denise
Sauvageffe
Louve.

Sepulture
de
Denise
Sauvagesse
Louve.

L'an mille sept cent cinquante quatre le cinq Novembre est decedé apres du fort Duquesne Denise Sauvagesse Louve agé de douze ans ou environ ayant esté baptisée deux jours auparavant son corps a esté inhumé dans le cimetière du fort Duquesne et cela avec les ceremonies ordinaires par nous ptre Recolet souffigné Aumonier du Roy au dit fort en foy de quoy nous avons signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.



inquante
est de-
duquesne
agé de
ant esté
paravant
dans le
esne et
ordinai-
souffi-
au dit
s avons

P. R.
monier.

LE present Registre contenant sept feulietts blancs non compris le present a esté cotté et paraphé par nous capitaine dynsenterie commandant en chef des forts Duquesne de la presqu'ille et de la Riviere aux bœufs lequel servira a enrégistrer Les baptemes , mariages et sepultures qui se feront au dit fort Duquesne à la belle Riviere sous le tistre de L'Assomption de la tres S^{te} Vierge et cela pendant la presente année mille sept cent cinquante cinq Lequel Registre a esté remis au père Denys Baron p^{te} Recolet aumonier du Roy au fort Duquesne fait au dit fort le premier janvier mille sept cinquante cinq

CONTRECŒUR

Fort Duquesne , R^{te} Oïo.

L'AN mille sept cent cinquante cinq le trois de janvier dans le fort. Duquesne , à la belle Riviere sous le

D

titre de L'Assomption de la très
 Ste Vierge est decedé Pierre Lan-
 gevin garçon habitant de la pa-
 roisse de L'immaculée Concep-
 tion ditte La pointe Olivier a
 Chambly après avoir receu les
 Sts Sacremens de penitence de
 viatique et d'extrem onction son
 corps a esté inhumé dans le
 Cimitiere du même fort et cela
 avec les ceremonies ordinaires
 par nous ptre Recolet aumonier
 du Roy au dit Fort en foy de
 quoy avons signé

Sepulture
 de
 Pierre Lan-
 gevin garçon
 habitant de
 la paroisse
 de L'imma-
 culée Con-
 ception ditte
 Lapointe
 Olivier de
 Chambly.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
 cinq le quinze janvier dans le fort
 Duquesne à la belle Rivière sous
 le titre de l'Assomption de la très
 Ste Vierge est decedé Pierre Tex-
 tier garçon habitant de la paroisse
 de Ste. Anne , seigneurie de Gati-
 neaux du gouvernement des
 Trois Rivieres agé d'environ de

Sepulture
 de Pierre
 Texier gar-
 çon habitant
 de la paroisse
 de Ste. Anne
 Seigneurie de

vint sept ans , après avoir reçu
 les S^{ts} Sacremens de penitence
 de viatique et d'extrem onction
 son corps a esté inhumé dans le
 cimitiere du mesme fort et cela
 par nous pte Recolet premier
 aumonier du Roy au dit fort Du-
 quesne : en foy de quoy avons
 signé

Gatineaux du
 gouverne-
 ment des
 Rivieres.

fr. DENYS BARON P. R.
 Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
 cinq , le quatorzeme de febvrier
 dans le fort Duquesne à la belle
 Riviere , sous le titre de l'Assomp-
 tion de la très S^{te} Vierge est de-
 cédé François Trudel garçon ha-
 bitant de la paroisse de St. Fran-
 çois de salle ditte La pointe aux
 trembles de Quebec après avoir
 reçu les S^{ts} sacremens de peni-
 tence , de viatique , et d'extrem
 onction lequel estoit agé d'envi-
 ron de vint cinq ans son corps a
 esté inhumé dans le cimitière du

Sepulture de
 Francois
 Trudel
 garçon habi-
 tant de la
 paroisse de
 St. Francois
 de salle ditte
 La pointe
 aux trembles
 de Québec.

mesme fort , et cela avec les ceremonies ordinaires par nous ptre Reolet aumonier du Roy au dit fort en foy de quoy avons signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante cinq le deuxiesme mars , a esté baptisée avec les ceremonies ordinaires de noste mère la Ste Eglise Catholique Marie Jeanne Vermet agée de dix neufs moys ou environ née en Nouvelleville Spean-calluianci , fille de Jean Vermet françois de nation , cy devant habitant de nouvellville spean-calluianci lequel a esté tué par les *Chaougnons* venant se joindre aux catholiques de ces contrées de Jeanes Voleenbork anglaise de nation , native de Nord Caroline ses père et mère , le parrain a esté Monsieur Pierre Claude de Contrecœur escuyer Sieur de

Bap. de
Marie Jeane
Vermette
Anglaise
appartenant
a Mr De
Contrecœur.

Beaudry capitaine dynfenterie
 commendant en chef des forts
 Duquesne , de la presqu'ille et
 de la Riviere aux bœufs , La
 maraine Marie Joseph Chainier
 femme du Sieur Norment nego-
 tiant a la belle Riviere Lesquels
 ont signés conjointement avec
 nous pte Reolet aumonier du
 Roy au susdit fort Duquesne sous
 le titre de l'Assomption de la très
 Ste Vierge à la belle Rivière.

CONTRECŒUR

MARIE JOSEPH CHAINIER

NORMAND

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
 cinq le cinquieme de May , est ^{Sepulture de}
 decedé au fort Duquesne sous le ^{Michel}
 titre de l'Assomption de la ^{Boucher ha-}
 Ste ^{bitant de St.}
 Vierge à la belle Riviere Michel ^{Nicolas}
 Boucher garçon habitant de la ^{aupres de}
 paroisse de St. Nicolas auprès de ^{Quebec}
 Quebec après avoir reçu les S^{ts}

Sacremens de penitence de viatique et d'extrem onction lequel estoit agé de vint ans ou environ son corps a esté inhumé dans le cimitière du même fort et cela avec les ceremonies ordinaires par nous ptre Recolet souffigné aumonier du Roy au susdit fort en foy de quoy avons signé.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante cinq le cinquiesme de Julliet a esté tué et a eu sa chevelure levée , le nomé Pierre Simard garçon habitant de la paroisse de la petite Rivière au bas de Quebec lequel estoit agé de vint trois ans ou environ (lequel a satisfait à son devoir paschal) son corps a esté inhumé dans le cimitière du fort Duquesne sous le tistre de l'Assomption de la Ste Vierge à la belle Rivière et cela avec les ceremonies par nous preste Re-

Sepul. de
Pierre simard
garçon habitant
de la paroisse de
la petite
Rivière au
bas de
Quebec.

colet souffigné aumonier du Roy
au dit fort Duquesne en foy de
quoy avons signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
cinq le neuf de Julliet a esté tué
dans le combat donné contre les
Anglois le mesme jour le nommé Le mort
du nomé
Limoge gar-
Limoge garçon habitant des con habitant
des mille isles
milles isles, paroisse de St. Louis, paroisse de
St. Louis.
lequel estoit agé d'environ de
vint six ans et le corps duquel a
esté enterré sur le champ de
baptaille par M^r Le Borgne ca-
det a leguilliette, ainsi qu'il nous
l'a déclaré a nous p^{tre} Reolet
souffigné aumonier du Roy au
fort Duquesne sous le titre de
l'Assomption de la St^e Vierge à la
belle Riviere en foy de quoy
avons signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
 cinq le neuf de julliet est decedé
 au fort Duquesne a la belle Ri-
 viere sous le tistre de l'Assomp-
 tion de la Ste Vierge le nommé
 Jean Baptiste Talion garçon ha-
 bitant des milles isles paroisse de
 St. Louis ayant esté blesé le
 mesme jour dans le combat don-
 né contre les Anglois , lequel a
 receu les Sts sacremens d'extrem
 onction et de penitence son corps
 a esté inhumé dans le cimitiere
 du mesme fort le dix du présent
 et cela avec les ceremonies ordi-
 naires par nous pre Recolet Au-
 monier du Roy au susdit fort en
 foy de quoy avons signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
 cinq le neuf de Julliet a esté tué
 au combat donné contre les An-
 glois et le mesme jour que dessus
 M^r Dericherville escuyer Sieur de
 Carqueville ,

Carqueville , Lieutenant dans les troupes du detachment de la marine après avoir esté le mesme jour en confesse lequel estoit âgé d'environ de trente trois ans : son corps a esté le dixiesme du susdit mois inhumé dans le cimetiere du fort Duquesne à la belle Riviere sous le titre de l'Assomption de la S^{te} Vierge , et cela avec les ceremonies ordinaires par nous pre Recolet souffigné aumonier du Roy au susdit fort en foy de quoy avons signé

nant dans les troupes du detachment de la marine.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante cinq le dix de Julliet est decedé au fort duquesne sous le titre de l'Assomption de la S^{te} Vierge Mr Jean Baptiste de La Perade escuyer Sieur de Parieux enseigne dans les troupes de l'isle Royale ayant esté blessé le neuf du present mois dans le combat donné

Sepulture de Mr. Lapéra- de officier dans les troupes de L'isle Royale.

contre les Anglois après avoir
reçu les S^{ts} sacremens de peni-
tence et d'extrem onction son
corps a esté inhumé dans le ci-
mitière du mesme fort par nous
ptre Recolet souffigné aumonier
du Roy au fufdit fort en foy de
quoy avons signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

Sepulture
de
M^r De
Beaujeux
Comman-
dant du fort
Duquesne.

L'an mille sept cinquante cinq
le neuf de Julliet a esté tué
au combat donné contre les An-
glois et le mesme jour que dessus ,
M^r LÉONARD DANIEL escuyer ,
Sieur de BEAUJEU capitein d'in-
fenterie commandant du fort
Duquesne et de L'armée , lequel
estoit agé d'environ de quarente
cinq ans ayant esté en confesse et
fait ses devotions le mesme jour ,
son corps a esté inhumé le douze
du mesme mois dans le cimitière
du fort Duquesne sous le titre de
l'Assomption de la S^{te} Vierge à

la belle Riviere et cela avec les ceremonies ordinaires par nous pre Recolet souffigné aumonier du Roy au susdit fort en foy de quoy avons signé.

fr. DENYS BARON P. R.
Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante cinq le vint sept de Julliet a esté inhumé dans le cimetièrè du fort Duquesne à la belle Rivière , le corps de Charle, escuyer sieur de Sennonville, Cadet a l'eguilliette : et cela avec les ceremonies ordinaires par nous pre Recolet souffigné Aumonier du Roy au susdit fort en foy de quoy avons signé

Sepulture
de
Mr Sennon-
ville cadet à
leguilliette.

fr. DENYS BARON P. R.
Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante cinq le vint neuf de Julliet est decedé au fort Duquesne sous le titre de l'Assomption de la Ste Vierge à la belle Rivière , Jean

Sepulture
 de
 Jean Baptiste
 Dupuis
 garçon
 habitant
 de
 Laprairie de
 la
 Magdeleine.

Baptiste Dupuis garçon habitant
 de la prairie de La Magdeleine
 ayant esté blessé le neuf du susdit
 mois dans le combat donné contre
 les Anglois lequel a reçu les Sts
 Sacremens de penitence le viati-
 que et l'extrem onction , son
 corps a esté inhumé dans le cimi-
 tière du mesme fort et cela avec
 les ceremonies ordinaires par nous
 pre Recolet souffigné aumonier
 du Roy au dit fort en foy de
 quoy avons signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

Sepulture
 de
 Mr Joseph
 Hartel cadet
 dans les
 troupes.

L'an mille sept cent cinquante
 cinq le trente de Juilliet est dece-
 dé au fort Duquesne sous le titre
 de l'Assomption de la Ste Vierge
 à la belle Riviere Mr Joseph
 Hartel escuyer sieur de Ste The-
 resse cadet dans les troupes de la
 marine agé de vint deux ans ou
 environ apres avoir reçu les sa-
 cremens de penitence , viatique

et d'extrem onction son corps a
esté inhumé dans le cimitière du
sufdit fort par nous preste Reco-
let souffigné aumonier du Roy
aux forts de la presqu'ille et de
La riviere aux bœufs et cela avec
les ceremonies ordinaires et lagre-
ment du pere Denys Baron Au-
monier du Roy au sufdit fort
Duquesne lequel a signé avec nous

f. LUC COLLET P. R.

aumonier de la presqu'ile et
Riviere aux bœufs.

fr. DENYS BARON p. R.

Aumonier du fort Duquesne.

L'an mille sept cent cinquante
cinq le dix huit de Septembre a esté
baptisé avec les ceremonies ordi-
naires de Nostre Mère la S^{te} Eglise
Jean Daniel Norment né du mes-
me jour fils de Jean Gaspar Nor-
ment et de Marie Joseph Chai-
nier ses père et mère en legitime
mariage le parain a esté Monsieur
John Daniel escuyer sieur Dumas

Bap. de
Jean Daniel
Norment.

capitaine dynfenterie commen-
dant en chef des forts de la pres-
quille , de la riviere aux bœufs et
de celuy de Duquesne a la belle
riviere la maraine a esté thérèse
norment Laquelle a déclaré ne
savoit signer, le parain seul a signé
avec nous.

DUMAS.

fr. DENYS BARON p. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
cinq le vint quatre septembre est
decedé au fort Duquesne sous le
titre de l'Assomption de la Ste
Vierge , à la belle Riviere Jean
Daniel norment fils de Gaspar
Norment et de Marie Joseph
Chainier , son corps a esté inhu-
mé dans le cimitière du mesme
fort et cela avec les ceremonies
ordinaires par nous preste Reolet
souffigné Aumonier du Roy au
dit fort en foy de quoy nous
avons signé

Sepulture
de
Jean
Daniel
Norment.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.



LE présent Registre contenant huit feuiets blancs non compris le présent a esté cotté et paraphé par nous capitaine d'ynfenterie commandant en chef du fort Duquesne et ses dependances lequel servira a enregistrer les baptemes , mariages et sepultures qui se feront au dit fort Duquesne à la belle Riviere sous le titre de l'Assomption de la très Ste Vierge et cela pendant la presente année mille sept cent cinquante six Lequel Registre a esté remis au père Denys Baron , pte Recolet aumonier du Roy au fort Duquesne fait au dit fort le vint deux Avril mille sept cent cinquante six.

DUMAS.

L'AN mille sept cent cinquante six le vint d'avril est decedé au fort Duquesne sous le titre de l'Assomption de la Ste Vierge Thérèse

Sepulture
de

Therese
Norment.

Norment , agée de quatorze ans , après avoir receu les S^{ts} Sacre- mens de penitence de viatique et d'extrem onction son corps a esté inhumé dans le Cimitière du susdit fort et cela avec les cere- monies ordinaires par nous ptre Recollet aumonier du Roy au dit fort Duquesne en foy de quoy avons signé.

fr. DENYS BARON p. R.

Aumonier.

Sepulture de
Coroco
sauvage
Outahais
de
Michel
Makina.

L'an mille sept cinquante six le vint sept d'avril est decedé au fort Duquesne le nommé Coroco Sauvage Outahais de la mission de Michelmakina le corps duquel a été inhumé dans le cimitière du mesme fort et cela avec les ceremonies ordinaires par nous preste Reolet souffigné au- monier du Roy au dit fort Du- quesne

quesne en foy de quoy , nous
avons signé.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
six le quinze de May a esté bap-
tisée par nous pretre Recolet
souffigné aumonier du Roy au
fort Duquesne sous le titre de
l'Assomption de la S^{te} Vierge à
la belle Riviere et cela avec les
ceremonies de la S^{te} Eglise he-
laine Candon agée de deux mois ,
fille de Jean Candon et de Sara
Choisy , ses père et mère en le-
gitime mariage tous deux irlan-
dois de nation et catholiques de
Religion , lesquels ont été pris
par les Chaouinons en venant
ici se joindre aux catholiques le
parain a esté Monsieur Jean bap
Garault garde des magazins du
Roy au susdit fort Duquesne la
maraine Marie Joseph chainier
femme du sieur Norment nego-

Bapt. de
helaine
Candon
irlandoise
née
parmi les
Chaouoi-
nons.

tiant à la belle Riviere : lesquels
ont signé conjointement avec
nous ainsi que le père de l'enfant.

MARIE JOSEPH MAR CHENIÉ
NORMAT.

GARAUD JOHANES CONDON.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
six le vint huit may a esté bapti-
sé par nous prestre Recolet souffi-
gné Aumonier du Roy au fort
Duquesne sous le titre de l'As-
sompption de la S^{te} Vierge à la
belle Riviere , et cela avec les
ceremonies ordinaires de la S^{te}
Eglise Catholique Denise Louise
Angloise de nationagée de trois
jours , la mère ayant été prise
par les sauvages Loups et ensuite
donné a M^r Dumas commendant
du fort Duquesne , le parain a esté
Monsieur Joachaim de la Noüe
escuyer Sieur de Robusel enseigne

Bap. de
Denise
Louise
Angloise de
Nation.

en pied dans les troupes du detachment de la Marine la maraine félicite Ste Marie le parain seul a signé avec nous la maraine ne le sachant.

LANOÛE.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante six le trois de Juin est decedé dans le fort Duquesne , sous le titre de l'Assomption de la Ste Vierge a la belle Riviere Jean b. Mafion garçon habitant dans la paroisse de l'Assomption , agé de vint trois ans ou environ après avoir receu les Sts Sacremens de penitence , d'Eucaristie et d'extrem onction et son corps a esté inhumé par nous pre Recolet souffigné Aumonier du Roy au dit fort en foy de quoy nous avons signé.

Sepulture
de
Jean b.
Mafion.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

F ij

Sepulture
d'Alexandre
pagé.

L'an mille sept cent cinquante
fix le vint de Juin est decedé dans
le fort duquesne sous le titre de
l'Assomption de la Ste Vierge a
la belle Riviere Alexandre Pagé,
de la paroisse de Cap Santé : le-
quel estoit agé de vint deux ans
ou environs , après avoir receu
les Sts Sacremens de penitence ,
de viatique et d'extrem onction
son corps a esté inhumé dans le
cimetière du susdit fort et cela
avec les ceremonies ordinaires
par nous preste Reolet souffigné
aumonier du Roy au dit fort
Duquesne , en foy de quoy nous
avons signé.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

Sepulture
de
Joseph
Durocher.

L'an mille sept cent cinquante
fix le vint huit de Juin est dece-
dé au fort Duquesne sous le titre
de l'Assomption de la Ste Vierge
à la belle Riviere Joseph Duro-
cher , maitre charpentier pour le

Roy en ce poste , natif de la paroisse de La Magdeleine en Canada lequel estoit agé de vint six ans ou environs apres avoir reçu les sacremens de penitence , de viatique et d'extrem onction son corps a esté inhumé dans le Cimetiere du mesme fort et cela avec les ceremonies ordinaires par nous pte Recolet souffigné aumonier du Roy au dit Fort Duquesne en foy de quoy nous avons signé.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante six le neuf Julliet a esté baptisé par nous preste Recolet souffigné aumonier du Roy au fort Duquesne sous le titre de l'Assomption de la Ste Vierge à la belle Riviere et cela avec les ceremonies de la Ste Eglise Catholique Marie Louise âgée de six semaines ou environ fille de

Bap. de
Marie
Louise
Flarcey
irlandoise.

Patrice farcey et de françoise
Langford prise par les sauvages
Chaougnon ses père et mère en
legitime mariage contracté en
pelsavenie en présence d'un prestre
Catholique , les dits père et mère
estant irlandois de nation et Ca-
tholique de Religion le parain a
esté Louis De Quindre escuyer
sieur d'ouville la maraine félicité
St^e Marie qui ont signé avec
nous.

LOUIS DE QUINDRE DOUVILLE.

FELICITE JOSEPH STE. MARIE.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

Bap. de
Marie
Louise
Ste. Marie.

L'an mille sept cent cinquante
six le neuf d'aout a esté baptisée
par nous pre Recolet sous signé
aumonier du Roy au fort Du-
quesne sous le titre de l'Assomp-
tion de la St^e Vierge à la belle
Rivière et cela avec les ceremo-
nies ordinaires Marie Louisse
née du mesme jour fille de Joseph

Ste Marie et de Louisse piedalu
 ses père et mère en legitime ma-
 riage , le parain a esté le sieur
 françois forgue chirurgien en
 ce poste La maraine felicité Ste.
 Marie lesquels ont signé avec
 nous les mesmes jour et an que
 dessus en foy de quoy avons
 signé.

F. FORGUE.

FELICITE STE. MARIE.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
 six le dix daout je preste Reolet
 aumonier du Roy au fort Du-
 quesne et sous le titre de l'As-
 somption de la Ste. Vierge à la
 belle Rivière certifie avoir sup-
 pléer le mesme jour que dessus
 les ceremonies du baptesme a
 Catherine Laquel j'ay baptisée
 estant dangereusement malade ,
 fille de Guialme Smith et de

Bapt. de
 Catherine
 Smith
 Angloise de
 Nation.

Cecile Bangarnoz ses pere et mere , le parain a esté Jean hainguain irlandois de nation et catholique de Religion , La maraine Barbe Conorade allemande de nation et Catholique de Religion : lesquels ont déclaré ne sca- voir signé en foy de quoy j'ai signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
fix le dix d'Aout a esté baptisée
par nous pre Reolet sous
signé aumonier du Roy au fort
Duquesne sous le titre de l'As-
sompion de la S^{te} Vierge barbe
agée de deux ans fille de Guiaul-
me Smith et de Cecile Bangar-
noz ses père et mère , le parain a
esté Jean Candon irlandois de
nation et Catholique de reli-
gion , La maraine Barbe Cono-
rade allemande de nation et Ca-
tholique

Baptême de
Barbe
Smith
Angloise de
Nation.

tholique de religion le parain
seul a signé avec nous.

JAN CANDON

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
six le quatorze d'Aout est decedé
au fort Duquesne sous le titre de
l'Assomption de la Ste Vierge à
la belle Rivière Catherine Smith
angloise de nation agée de dix-
huit mois ayant esté baptisée le
douze du présent son corps a esté
inhumé dans le cimitière du
même fort par nous pte Reolet
souffigné aumonier du Roy au
dit fort et cela avec les ceremo-
nies ordinaires en foy de quoy
nous avons signé

Sepulture de
Catherine
Smith An-
gloise de
nation.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
six le dix huit d'Aout a esté bap-

Bapt. de
can Turner
Anglois de
Nation.

tisé avec les ceremonies ordinaires par nous pte Reolet sous signé aumonier du Roy au fort Duquesne sous le titre de l'Assomption de la Ste Vierge Jean anglois de nation agé de deux ans et demie fils de Jean Turner , Anglois de nation et de Marie Neuuton Angloise de nation Le pere et mere en legitime mariage , le parain a esté Jean hanguin irlandois de nation et Catholique de Religion , la maraine Sara foissi irlandoise de nation et Catholique de Religion lesquels ont déclaré ne savoir signé en foy de quoy nous avons signé

fr, DENYS BARON P. R.

Aumonier.

Sepulture
d'un sauvage
huron de la
mission du
etroit.

L'an mille sept cent cinquante six le vint huit d'Aout a esté inhumé dans le cimetière du fort Duquesne sous le titre de l'Assomption de la Ste Vierge à la belle Rivière le corps d'un Sau-

vage huron de la mission du de-
troit et cela avec les ceremonies
ordinaires lequel huron estoit agé
de dix huit ans environ en foy
de quoy nous avons signé nous
pte Recollet Aumonier du Roy
au fort Duquesne

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
fix le sixiesme de Septembre s'est
noyé dans la belle Rivière le
nommé Jean baptiste Matthe de
la paroisse du Cap Santé ditte la
St^e famille lequel estoit agé de
vint ans ou environ son corps a
esté inhumé dans le cimitiere du
fort Duquesne sous le titre de
l'Assomption de la St^e Vierge à
la belle Riviere , et cela avec les
ceremonies ordinaires par nous
pte Recolet sous signé Aumo-
nier du Roy au susdit fort Du-

Sepulture
de
Jean Baptiste
Matthe de
la paroisse
du Cap
Santé ditte
la St^e
famille.

quesne en foy de quoy nous
avons signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

Sepulture
de
Thomas
jiroux de la
paroisse de
St Thomas.

L'an mille sept cent cinquante
fix le cinquième de Décembre
est decedé au fort Duquesne sous
le titre de l'Assomption de la Ste
Vierge à la belle Rivière le nom-
mé Thomas jiroux agé de vint
et un an ou environ après avoir
receu les saints sacremens de pe-
nitence et dextrem onction son
corps a esté inhumé dans le cimitie-
re des picostés et cela avec les cere-
monies ordinaires par nous pte
Recolet sous signé Aumonier du
Roy au susdit fort duquesne en
foy de quoy nous avons signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
fix le dix sept decembre a esté
baptisé avec les ceremonies ordi-

naires de la S^{te} Eglise Romaine
nostre Mère Jean baptiste Chis-
tiguay grand chef Iroquois agé
de quatre vint quinze ans ou en-
viron lequel estant dangereuse-
ment malade a demandé arda-
ment le St. Baptesme lequel luy
a esté administré le mesme jour
que dessus par nous pre Recolet
sous signé Aumonier du Roy au
fort Duquesne le parain a esté le
Sieur Chavaudray interpret des
Iroquois lequel a signé avec nous

Bap. du
vieux Chris-
tiguay grand
chef Iro-
quois.

JH. CHAUAUDRAYE.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
six le vint cinq Decembre a esté
baptisé sous condition par nous
pre Recolet sous signé aumonier
du Roy au fort duquesne sous le
titre de l'Assomption de la S^{te}
Vierge a la belle Rivière, Louis,
Anglois de nation agé de dix
huit mois ou environ, duquel

Bap. de
Louis An-
glois de
nation
duquel on

ignore le
nom
du père
et de la
mère.

on ignore le nom du père et de sa mere lequel est en la puissance des Sauvages Loups , et qui estant dangereusement malade je sous signé pte Reolet sous signé aumonier du Roy au susdit fort certifie luy avoir administré le Sacrement de baptesme et cela avec les ceremonies ordinaires de notre mère de St^e Eglise , le parain a esté Monsieur Mutigny escuyer sieur de Variant enseigne en pied dans les troupes du detachment de la marine la maraine Marie Joseph saldé femme du sieur Roquette sergent dans les troupes lesquels parain et maraine ont signé avec nous

MARIE JOSETE SADE.

MUTIGNY DE VASSORY.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante six le vint cinq decembre a esté baptisé sous condition par nous

pre Recolet sous signé aumonier
 du Roy au fort Duquesne sous le
 titre de l'Assomption de la Ste
 Vierge françoise angloise de na-
 tion agée de quinze mois ou en-
 viron de laquelle on ignore le
 nom du père et de la mère qui
 estant en la puissance des sauva-
 ges Loups et en danger de mort
 je sous signé aumonier du Roy
 au susdit fort Duquesne certifie
 luy avoir administré le sacrement
 de Baptésme et cela avec les ce-
 remonies ordinaires le parain a
 esté le Sieur Charles fleure d'epé ,
 La maraine françoise Langfort
 irlandoise de nation et catholique
 de Religion , lesquels ont signé
 avec nous

Bap. de
 françoise
 Angloise de
 Nation le
 nom du
 père et de la
 mère de la-
 quelle on
 ignore.

FRANCOISE LANFORD.

IGNACE CHARLLE FLEUR D'EPE.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
 fix le vint sept decembre a

Bapt. de
françois
Marie
Anglois
de
Nation,
dont on
ignore le
nom du
père et de
la mère.

esté baptisé sous condition et avec les ceremonies ordinaires , françois Marie , anglois de nation agé de trois ou environ dont on ignore le nom du père et de la mère qui est en la puissance de Monsieur de Lignery , commandant du fort Duquesne le parain a esté Monsieur Louis , Escuyer , Sieur Dubuiffon lieutenant dans les troupes du detachment de la marine , la maraine Suzanne Magdeleine Manseau lesquels ont signé avec nous

DUBUISSON.

SEZANE MADELENE MASSO.

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

Bap. de
Denys
Sauvage
Outaouais.

L'an mille sept cent cinquante six le deux d'octobre a esté baptisé Denys sauvage Outaouois agé de douze ans ou environ lequel estant dangereusement malade a demandé le St. Baptême que nous nous pre Recolet sous signé luy

luy avons administré ainsi nous
avons signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.

L'an mille sept cent cinquante
fix le dix octobre est decedé au-
près du fort Duquesne Denys Sepulture de
sauvage Outaouois agé de douze Denys Sau-
ans ou environ ayant esté bapti- vage
fé le deux du present mois son Outaouais.
corps a esté inhumé dans le ci-
mitière du susdit fort duquesne
et cela pour nous pre Reolet
sous signé aumonier du Roy au
dit fort ainsi nous avons signé

fr. DENYS BARON P. R.

Aumonier.



H

*Achevé d'Imprimer après l'original au Greffe de
Montréal, par J. Munsell, ce 14 Mars, 1859,
à Albany.*

Fe de
859,

